



Invitation presse

Claire Levallois-Barth, Coordinatrice de la chaire « Valeurs et Politiques des Informations Personnelles » a le plaisir de vous inviter à la 20^e Rencontre de la Chaire VP-IP (webinaire) :

Identités numériques, données biométriques et reconnaissance faciale

Vendredi 13 novembre 2020 à 14h.

Les algorithmes de reconnaissance faciale envahissent notre quotidien à la fois à des fins d'authentification, d'identification mais aussi pour analyser nos comportements et nos caractéristiques. Ils sont utilisés pour des finalités diverses, qu'il s'agisse d'assurer la sécurité des lieux publics ou des centres commerciaux (pour lutter notamment contre le vol de glaces Häagen-Dazs), d'attester de notre identité numérique, de personnaliser l'offre client ou d'améliorer la prise en charge des patients.

Quoi qu'il en soit, l'utilisation de cette « intelligence » artificielle ne laisse pas indifférent. Certaines villes (San Francisco, Sommerville, Oakland, San Diego, Portland) et entreprises (IBM, Amazon) appliquent un moratoire tandis que la CNIL et La Quadrature du Net se demandent si l'on n'assiste pas à un glissement progressif vers un traçage permanent.

Cette conférence nous permettra ainsi de dresser un état des lieux des controverses engendrées par cette technologie biométrique probabiliste, notamment en ce qui concerne son efficacité et le respect de nos droits fondamentaux.

Programme :

14h : Accueil

- Francis Jutand, Directeur général adjoint, développement, promotion et prospective de l'Institut Mines-Télécom
- Romain Galesne-Fontaine, Président du comité de pilotage de la chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles, IN Groupe
- Claire Levallois-Barth, Coordinatrice de la Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles

14h15 : « La reconnaissance faciale, des cas d'usage multiples » par Claire Levallois-Barth, Coordinatrice de la chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles, Enseignant-chercheur en Droit, Institut Mines-Télécom/Télécom Paris

14h35 : « Les enjeux juridiques de la reconnaissance faciale » par Emmanuel Netter, Professeur de droit privé à l'université d'Avignon, directeur du LBNC (EA 3788)

- Echanges avec les participants (modération Claire Levallois-Barth)

15h05 : « La reconnaissance faciale au service de l'identité numérique » par Marc Norlain, CEO et co-fondateur d'ARIADNEXT, société bretonne spécialisée dans les problématiques de l'identité numérique

- Echanges avec les participants

15h25 : Débat avec les participants

16h : Clôture

Informations et inscriptions : severine.picault@imt.fr / 06 27 66 05 09

Inscription gratuite mais obligatoire

A propos de la Chaire Valeurs et Politiques des Informations Personnelles <https://cvpip.wp.imt.fr/accueil/>

La Chaire se propose d'aider les entreprises, les citoyens et les pouvoirs publics dans leurs réflexions sur la collecte, l'utilisation et le partage des informations personnelles, à savoir les informations concernant les individus (leur vie privée, leurs activités professionnelles, leurs identités numériques, leurs contributions sur les réseaux sociaux, etc.) incluant celles collectées par les objets communicants qui les entourent (*smartphones*, compteurs intelligents, etc.).



À propos de l'IMT www.imt.fr

Placé sous la tutelle du Ministère en charge de l'économie, de l'industrie et du numérique, l'Institut Mines-Télécom est un établissement public d'enseignement supérieur et de recherche regroupant 8 grandes écoles, 2 filiales et un réseau de partenaires stratégiques et affiliés. Ses activités menées dans les domaines des sciences de l'ingénieur et du numérique sont mises au service de la formation d'ingénieurs et de managers, de la recherche partenariale, de l'innovation et du soutien au développement économique. A l'écoute permanente du monde économique, l'IMT conjugue une forte légitimité académique et scientifique, une proximité avec les entreprises et un positionnement stratégique sur les transformations majeures du XXI^e siècle : numériques, industrielles, énergétiques et écologiques, et éducatives. L'IMT est membre fondateur de l'Alliance Industrie du Futur, et créateur avec la TUM de l'académie franco-allemande pour l'industrie du futur, il est doublement labellisé Carnot pour la qualité de sa recherche partenariale. L'IMT forme chaque année plus de 12000 étudiants, réalise près de 70 millions de contrats de recherche et ses incubateurs accueillent une centaine de start-ups.



À propos de la Fondation Mines-Télécom www.fondation-mines-telecom.org

La Fondation Mines-Télécom, fondation reconnue d'utilité publique, soutient le développement de IMT et de ses huit écoles dans leurs missions de formation, de recherche et d'innovation. Elle rassemble plus de 90 entreprises mécènes et 3000 donateurs particuliers qui s'engagent à soutenir des projets concrets à forts impacts technologiques, industriels et sociétaux, autour du numérique, de l'énergie et de l'Industrie du futur ainsi que des actions de solidarité en faveur des étudiants. La Fondation Mines-Télécom finance ainsi, grâce au soutien des entreprises dont les partenaires fondateurs (BNP Paribas, Nokia et Orange) et des diplômés et parents d'élèves, une dizaine de programmes dans les domaines de la formation (bourses, programme d'open-innovation pour les élèves, MOOC), de la recherche (thèses, prix d'excellence, Académie franco-allemande et chaires d'enseignement-recherche), de l'innovation (prêts d'honneur aux start-up et soutien à l'incubation) et de la prospective (Cahiers de veille) ainsi que des actions en faveur du développement des écoles de l'IMT (bourses, ouverture sociale, équipements de pointe, aide à la mobilité internationale).

Contact presse :

Institut Mines-Télécom

Séverine Picault

+33 (0) 6 27 66 05 09 / +33 (0) 1 75 31 40 97

severine.picault@imt.fr